



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 21 septembre 2015

**Communiqué de presse**

—  
**Aide complémentaire à l'agriculture biologique :  
les versements sont en cours**  
—

Le 16 mars 2015, Stéphane LE FOLL annonçait la mise en place d'une aide complémentaire à l'agriculture biologique dont le versement devait intervenir avant la fin de l'été 2015.

Dès ce 21 septembre, l'ensemble des agriculteurs ayant déposé un dossier éligible avant le 10 août, soit près de 4200 exploitants, vont bénéficier du versement de l'aide complémentaire à l'agriculture biologique pour un montant total de 4,5 millions d'Euros.

Les exploitants ayant déposé leur dossier après le 10 août et au plus tard le 10 septembre (environ la moitié des agriculteurs concernés), bénéficieront du versement de l'aide dans le courant du mois d'octobre.


---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture